

M. D. C X V.

crainctes de ceux qui aymoient l'Estat. Plaintes que le Duc de Sauoye est opprimé; des forces leuees en Espagne & en France; & contre les proceder & preparatifs pour executer les Mariages. Les crainctes legitimes qu'il a des maux que les Mariages avec l'Espagne pourront apporter à la France. Remedes. Sa response sur ce qu'on dit qu'il faict des leuees de gens de guerre, & ses plaintes qu'on en leue en France sans l'employer, & qu'on luy denie ce qui luy est deub pour Sedan.

Response d'un ancien Conseiller d'Estat, à la Lettre du Marechal de Bouillon. 94

Response à la plainte, Que ceux qui gouvernent l'Estat sont causez des abus & desordres. La source des maux de la France procede du mescontentement des Grands qui pensent n'estre pas assez fauorisez. Peu d'affaires cōcernant le bien general de l'Estat, ont esté deliberees, sans en auoir pris l'aduis des Grands qui estoient lors en Cour, mesmes de Monsieur le Prince de Condé. Le plus grand desir de leurs Majestez est de pourueoir à la reformation du Conseil, si elle se trouue necessaire. On excite plustost le peuple pour se rebeller que pour le soulager. Estat des finances apres la mort de Henry le Grand, & des grandes despenses que l'on a esté contrainct de faire pour maintenir l'autorité du Roy. La France obligee à la Regence de la Royne. Deniers pris à la Bastille pour garantir la France de la guerre ciuile au dernier mouuement excité par Monsieur le Prince de Condé. Leurs Majestez ayants esté obligees à faire de nouvelles despenses pour euitier pis, cela a empesché vn bon menage aux finances. La publication par impression des Remonstrances du Parlement a esté faicte par aucuns pour fauoriser des desseins dōmageables à l'Estat. Les Roys ont plus d'interest de conseruer l'autorité de la Justice que nuls de leurs subjects. Response aux plaintes du Marechal de Bouillon sur le changemēt de la resolution du Conseil touchant la reuocation de l'abolition du Droit Annuel. Du soing que leurs Majestez

TABLE.

sees ont de la conseruation des Alliez de la Couronne de France. Des Mariages d'Espagne. Le Marechal de Bouillon enuoyé vers le Roy de la Grand' Bretagne luy faire entendre les raisons des Mariages. Son rapport en plein Conseil de l'approbation dudit Roy, adjoustant mesmes que luy Marechal en estoit d'aduis. Qu'il seroit dommageable & honteux au Roy de differer l'execution des Mariages. Sainct desir de leurs Majestez d'ayder à conseruer la Paix entre tous les Princes Chrestiens. Sedan compris sous le nom de France. Les Grands Roys ne souffrent qu'on leur escorne leurs frontières. Les Princes practiquent, & leuent secrettement des gens de guerre.

Ce qui fut deliberé au Parlement le 22. & 23. Iuin, touchant l'Arrest du Conseil du 24. May. 112

Ce que la Royne dit à Messieurs les Gens du Roy. Leur response. Bruit que l'on auoit porté au Louure les minutes de l'Arrest & des Remonstrances de la Cour, trouué n'estre veritable. Arrest de la Cour du 23. Iuin.

Vn des faux-bourgs de Han bruslé du feu du Ciel. 116
Monsieur le Prince de Condé se retire à Clermont en Beauuoisis. 116

Ce que luy dit le sieur de Villeroy de la part de leurs Majestez sur son esloignement de la Cour. La response dudit sieur Prince. Du jeu de prix de l'harquebuse tiré à Creil deuant Monsieur le Prince de Condé.

Plaintes des Malcontents contre le Gouvernement de l'Estat publiees dans vn libelle intitulé, La Noblesse Françoisé au Chancelier. 121

Response aux plaintes des Malcontents, contre le gouvernement de l'Estat. Les Deputez de la Noblesse n'ont point esté exclus de pouuoir parler à leurs Majestez. La Regence de la Royne-Mere du Roy loüee & approuuée. Pourquoi en France l'on a durant le basage des Roys tousiours deferé la conduite des affaires à leurs Meres. Monsieur le Prince de Condé n'a

M. D. C X V.

jamais fait semblant de vouloir auoir & n'a demandé aucune entree dans les Chambres des Estats. Pourquoy on mit des Archers dans le Cloistre des Augustins durant la tenuë des Estats. Le Roy, la Royne, & les Princes n'assistent point aux deliberations qui se font dans les Chambres des Estats. Comparaison des artifices des Chefs de la Ligue durant les Estats de Blois en 1588. aux pratiques des Malcontents des Mariages. Du Droit Annuel. De la continuation des Pensions. De la recherche des abus commis aux Finances. Desir des Malcontents de veoir des mescontentements en toutes les parties de l'Estat, afin de faire prendre pied à leur faction. Des entreprises de l'Espagnol sur la succession de Iuillers : Et contre le Duc de Sauoye. Le Roy d'Espagne desire se ressentir de l'entreprise que le Duc de Sauoye auoit faicte sur le Milanois. Ledit Duc de Sauoye entre dans le Montferrat. Du semblant qu'il fit de desirer que les François fussent depositaires des places qu'il auoit prises au Mont ferrat.

De la seconde fois que Monsieur de Villeroy fut vers Monsieur le Prince de Condé à Clermont. 140

Pourquoy M. le Prince de Condé partit de Clermont pour s'en aller à Coucy.

Assemblée des Princes à Coucy. 141

Le Roy y enuoye Monsieur de Villeroy, puis le sieur de Pont-Chartrain. Lettre du Roy à Monsieur le Prince de Condé estant en l'assemblée de Coucy, qui est coniué pour la dernière fois d'accompagner le Roy en son Voyage de Guyenne ou de dire s'il a intention d'apporter refus ou difficulté aux Mariages.

Responce de M. le Prince de Condé à la Lettre du Roy.

144.

Raisons pour lesquelles Monsieur le Prince dit ne pouuoir obeyr aux commandements du Roy.

Ce qui s'est passé en la mort de Prouille, & en la retraite du Duc de Longueuille à Corbie. 148

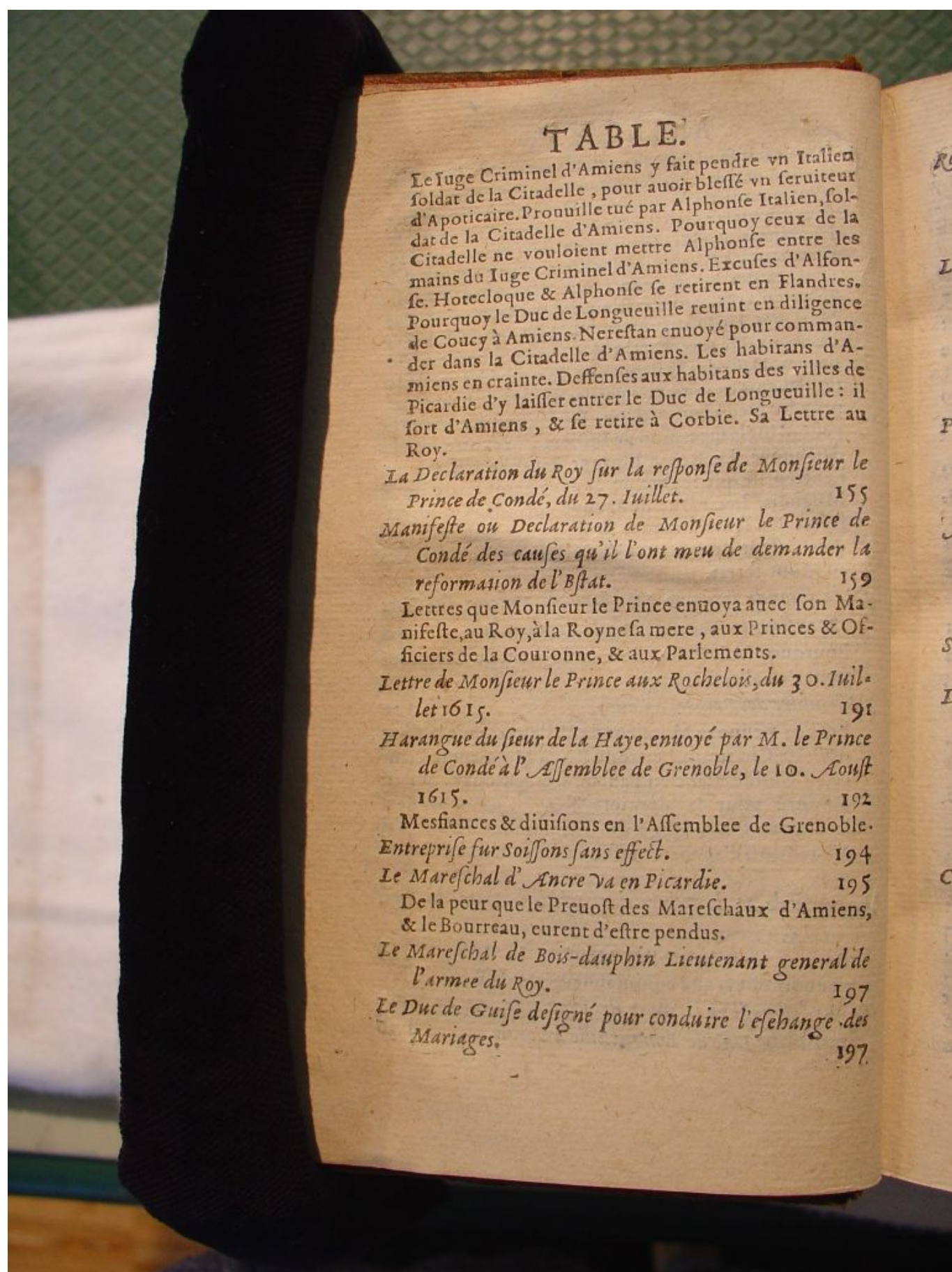


TABLE.

Le Juge Criminel d'Amiens y fait pendre vn Italien soldat de la Citadelle, pour auoir blessé vn seruiteur d'Apoticaire. Prouuille tué par Alphonse Italien, soldat de la Citadelle d'Amiens. Pourquoy ceux de la Citadelle ne vouloient mettre Alphonse entre les mains du Juge Criminel d'Amiens. Excuses d'Alphonse. Hoteloque & Alphonse se retirent en Flandres. Pourquoy le Duc de Longueuille reuint en diligence de Coucy à Amiens. Nerestan enuoyé pour commander dans la Citadelle d'Amiens. Les habitans d'Amiens en crainte. Deffenses aux habitans des villes de Picardie d'y laisser entrer le Duc de Longueuille: il sort d'Amiens, & se retire à Corbie. Sa Lettre au Roy.

La Declaration du Roy sur la responce de Monsieur le Prince de Condé, du 27. Iuillet. 155

Manifeste ou Declaration de Monsieur le Prince de Condé des causes qu'il l'ont meu de demander la reformation de l'Estat. 159

Lettres que Monsieur le Prince enuoya avec son Manifeste, au Roy, à la Roynne sa mere, aux Princes & Officiers de la Couronne, & aux Parlements.

Lettre de Monsieur le Prince aux Rochelois, du 30. Iuillet 1615. 191

Harangue du sieur de la Haye, enuoyé par M. le Prince de Condé à l'Assemblée de Grenoble, le 10. Aoust 1615. 192

Mesfiances & diuisions en l'Assemblée de Grenoble.

Entreprise sur Soissons sans effect. 194

Le Marechal d'Ancre va en Picardie. 195

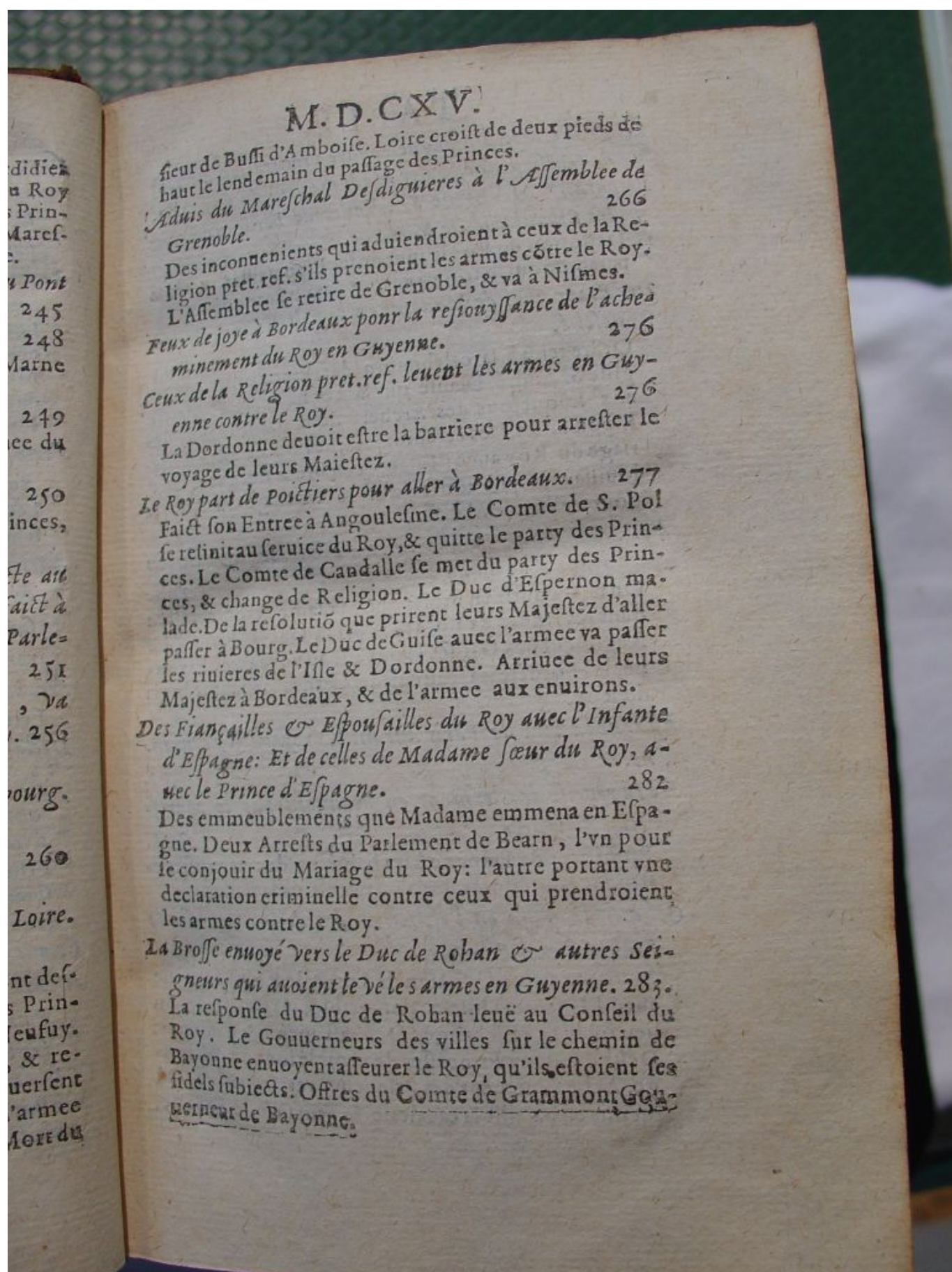
De la peur que le Preuost des Marechaux d'Amiens, & le Bourreau, eurent d'estre pendus.

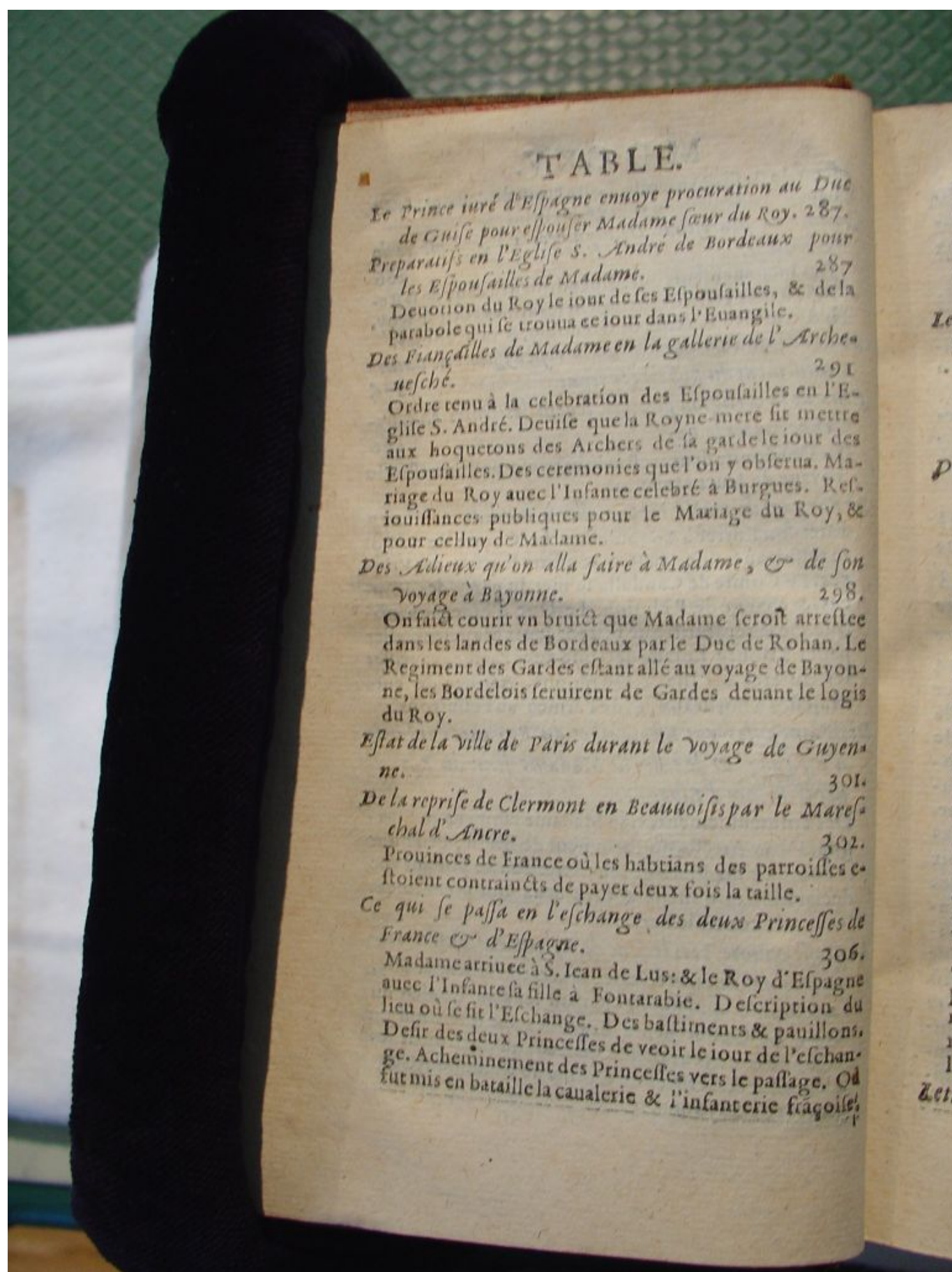
Le Marechal de Bois-dauphin Lieutenant general de l'armée du Roy. 197

Le Duc de Guise designé pour conduire l'eschange des Mariages. 197

	M. D. C X V.	
Italian ruiteur en, sol- x de la tre les Alfon- andres. igence nman- s d'A- illes de ille: il tre au	<i>Remonstrance faite au Roy par l'Euesque de Beauvais au nom du Clergé, sur le fait du reſtabliſſement de la Religion Catholique en Bearn, & sur ce qui s'estoit paſſé à Millaud.</i>	198
leur le 155 ince de ader la 159 on Ma- s & Of-	<i>Leurs Majestez partent de Paris pour aller en Guyenne accomplir les Mariages.</i>	207
o. Iuil- 191 Prince Aoust 192 enoble. 194 195 Amiens, neral de 197 nge des 197.	<i>Le President le Jay enleué de ſa maiſon par les Ar- chers du Corps. Au partir de Paris les Preuoſt des Marchands & Eſcheuins ſeuls accompagnerent Ma- dame ſœur du Roy. Ce qui ſe diſoit du President le Jay mené dans le Chasteau d'Amboiſe.</i>	
	<i>Premiere lettre de l'Assemblée de Grenoble preſentee au Roy en luy preſentant le Cahier de leurs plaintes.</i>	211
	<i>Les ſix principaux articles extraicts du Cahier de l'af- ſemblee de Grenoble preſenté au Roy.</i>	
	<i>Articles que le ſieur de la Haye propoſa à l'Assemblée de Grenoble, tant au nom de Monsieur le Prince de Condé, que des autres Princes, Officiers de la Cou- ronne, & Seigneurs ioincts avec luy.</i>	220
	<i>Seconde lettre de l'Assemblée de Grenoble au Roy.</i>	222
	<i>Lettre de l'Assemblée de Grenoble à la Roync.</i>	
	<i>Declaration du Roy contre Monsieur le Prince de Condé, les Princes & Officiers de la Couronne, & tous ceux qui aſſiſtoient & adheroient à ſes deſſeins.</i>	226
	<i>Arreſt de la Cour de Parlement contre Monsieur le Prince de Condé, & autres Princes & Officiers de la Couronne Seigneurs & Gentils hommes qui auoient leué les armes ſans commiſſion du Roy.</i>	
	<i>Ce qui ſ'eſt paſſé entre l'armée du Roy conduite par le Mareſchal de Bois-dauphin & celle de Monsieur le Prince, depuis le premier Septembre, iuſques au paſ- ſage de Loire le 28. Octobre.</i>	240
	<i>Description du Gouvernement de l'Iſle de France. Eſtat de l'armée des Princes à Noyon. Les Princes eſtablirent des Bureaux nouveaux pour receuoir les</i>	

TABLE.	
deniers des Tailles. Les villes de Roye & Montdidier en alarme de l'armée des Princes. L'armée du Roy s'assemble aux environs de Meaux. L'armée des Princes entre dans Clermonten Beauvoisis, & le Maréchal de Bois-dauphin s'assure de Creil sur Oise.	
<i>Defaïcte des recreuës du Regiment de Picardie au Pont d'Herme.</i>	245
<i>Chauny forcé de se rendre aux Princes.</i>	248
L'armée des Princes passel'Aisne à Soissons, & Marne à Chateau-thierry.	
<i>Chateau-thierry se rend aux Princes.</i>	249
Defaïcte pres de Montereau. Estat de l'armée du Roy à Sezanne en Brie.	
<i>Espernay rendu à Monsieur le Prince.</i>	250
Les eauës & le Ciel fauorables à l'armée des Princes, qui passe la Seine à Mery.	
<i>Declaration de Monsieur le Prince de Condé faïcte au Camp de Mery, contre celle que le Roy auoit faïct à Poictiers, & contre la Veriffication d'icelle au Parlement de Paris.</i>	251
<i>Monsieur le Prince n'ayant peu entrer dans Sens, va passer avec son armee l'Yonne aupres de Joigny.</i>	256
Forme du Serment des habitans de Sens.	
<i>Desfaïcte des troupes de Monsieur de Luxembourg.</i>	257.
<i>Espoungny forcé & pillé par l'armée des Princes.</i>	260
Intelligences des Princes sur Gien rompuës.	
<i>Comment l'armée des Princes passa la riuere de Loire.</i>	261.
Les Carabins du Roy inuestis par les Princes, sont degagez. Combat à coups de canon. L'armée des Princes logee fort aduantageusemēt: Passe Loire à Neufuy. Monsieur de Luxembourg quitte les Princes, & retourne en Champagne. Six cents Reistres trauersent la Champagne, passent Loire, & se ioignent à l'armée des Princes. Defaïcte du Marquis de Resnel. Mort du	





M. D. C X V.

Acte de la deliurance reciproque des Princeſſes, ſigné. Les deux Princeſſes arriuent en leurs pauillons, entrent dans les baſteaux, s'entre-ſaluent & s'entre-baiſent, le diſent adieu & paſſent la riuere. La Princeſſe d'Eſpagne va coucher à Fontarabie, & la Royne vient à S. Iean de Lus.

Lettres de l'Assemblée de Niſmes, aux Eglises de la Religion pretenduë reformee. 314.

L'Assemblée de Niſmes enuoye des Deputez vers M. le Prince; elle ne doute point qu'il n'accepte le traité. Nouveaux Deputez de l'Assemblée de Niſmes enuoyez vers le Roy pour forme de deuoir.

Declaration du Roy ſur la priſe des armes par aucuns de ſes ſubjects de la Religion pretenduë reformee, portant nouvelle confirmation des Edicts & Declarations cy deuant faiſtes en faueur de ceux de ladite Religion. 321.

Excez & violences d'aucuns de la Religion pret. ref. diſſimulez par le Roy. De la conſeruatiſſon de l'autorité du Roy depēd la ſeureté publique, & le ſalut d'un chacun en particulier. Ceux de la Religion pret. ref. qui ont pris les armes contre le Roy couurent leur ambition, les uns du ſpecieux pretexte de Religion, & les autres de faulſſes impreſſions & vaines craintes des mariages d'Eſpagne. Qu'elle a eſté l'intention du Roy en s'alliant par mariage en Eſpagne. De quels artifices uſent ceux qui ont leué les armes pour couvrir leur rebellion. Les ſages & les gens de bien de la Religion pret. refor. deteſtent la rebellion des malicieux, & s'offrent de prendre les armes contre eux pour le Roy. Suppoſitions de decrets faiſts en aſſemblées generales, bien qu'ils n'ayent eſté dreſſez qu'en des conuenticules & aſſemblées illicites. Abolition pour ceux de la Religion pret. ref. qui ont pris les armes, ſi dans un mois ils remettent les choſes au meſme eſtat qu'elles eſtoient, ſinon declarez criminels de leze Maieſté.

Lettre du Roy à Monſieur de Vendosme, qui aſſem-

TABLE.	
<i>bloit des troupes au Vendosmois.</i>	330
<i>Les premieres Lettres que le Roy & la Royne Mere en- uoyerent à la Royne Regnante.</i>	331
<i>Responſe de ladite Royne au Roy.</i>	
<i>La Royne regnante ſ'achemine à Bordeaux.</i>	333
<i>Pourquoy le Marquis de Neſle alla à la guerre vers Caſtel-jaloux. De la reception que leurs Majeſtez fi- rent à la Royne à ſon arriuee à Bordeaux. Le Roy la va veoir à Podensac ſans eſtre veu.</i>	
<i>De la Benedictinn Nuptiale du Roy & de la Royne re- gnante.</i>	337
<i>Reſſemblance du Roy & de la Royne Regnante. Lar- geſſes de Medailles d'or & d'argent.</i>	
<i>Haut-Caſtel enleué de la Conciergerie de Bordeaux.</i>	242
<i>L'armee des Princes trauerſe le Berry, paſſe la Vienne & entre en Poictou.</i>	343
<i>Articles accordez au Camp de Sansay en Poictou, entre Monsieur le Prince & les Deputez de l'Assemblée de Niſmes.</i>	344
<i>Promeſſe de ſ'vnir & demãder la reſponſe au premier article du Cahier du Tiers-Eſtat. De rechercher la mort du Roy. D'empêcher la reception du Concile de Trente. De preuenir les inconueniens de l'accom- pliſſement des Mariages d'Eſpagne. Eſtablir vn nou- veau Conſeil d'Eſtat pres le Roy. De ne poſer les ar- mes juſqu'à ce que le Roy euſt accordé toutes les demandes de ceux de la Religion pret. ref. Pourueoir à ce que ceux de ladite Religion qui auoient pris les armes fuſſent reſtablis en leurs biens, charges, & pen- ſions. De n'entendre à la paix que d'un commun con- ſentement. Correſpondance du Conſeil de Monsieur le Prince avec l'Assemblée de Niſmes. Que la directiõ des deniers leuez és villes detenuës par ceux de ladite Religion, & la diſpoſition de leurs armées, ſe condui- roiet par l'Assemblée de Niſmes, ſous le nom de Mon- ſieur le Prince. Des Gouvernemens des villes & offi- ces auſſi.</i>	

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan